

Mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2019

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 30 avril 2019, à 9 heures 30 au siège social de Lectra**, 16-18 rue Chalgrin – 75016 Paris.

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* (BALO) du 15 mars 2019. Les modalités de participation et de vote figurent dans cet avis.

Les actionnaires au porteur doivent adresser une demande auprès de leur intermédiaire financier aux fins d'obtenir les formulaires de procuration et de vote par correspondance. Les actionnaires nominatifs les recevront directement avec leur convocation.

Les renseignements et documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième (5^e) jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces renseignements et documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société (16-18 rue Chalgrin, 75016 Paris) ou sur simple demande auprès du service Relations Investisseurs (relations.investisseurs@lectra.com) pendant un délai de 15 jours avant la date de l'Assemblée.

Les informations et documents relatifs à cette Assemblée visés à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce figurent sur le site internet de la société à l'adresse suivante : <https://www.lectra.com/fr/investisseurs/information-actionnaires/assemblees-generales>

À propos de Lectra

Pour les entreprises qui insufflent la vie à nos dressings, intérieurs de voitures, meubles et plus, Lectra façonne des technologies premium qui facilitent la transformation digitale de leur industrie. Son offre donne aux marques et aux fabricants les moyens de leurs ambitions, du design à la production, mais aussi la reconnaissance et la sérénité qu'ils méritent. Fondée en 1973, Lectra dispose de 32 filiales à l'international et sert ses clients dans plus de 100 pays. Forte de plus de 1 700 collaborateurs, Lectra a réalisé un chiffre d'affaires de € 283 millions en 2018 et est cotée sur Euronext Paris (LSS).

Plus d'informations sur www.lectra.com